



## Ré-embauche suite à licenciement faute grave

Par **Roland RENARD**, le **06/03/2017** à **13:45**

Bonjour,

Suite à un problème dans une équipe de travail un conflit d'équipe à éclater empêchant ma collègue de travailler dans de bonne condition. Cela devenait compliqué pour elle de venir au travail et supporter l'ambiance entre autre.

Suite à un entretien de service puis RH, il a été convenu qu'elle quittait la société (elle était Ok pour cela).

On lui a proposé de se mettre en absence injustifié ce qui permettait à la société de la licencier pour faute grave en abandon de poste.

Puis une fois la procédure lancée, une transaction est intervenu afin qu'elle conserve ses droits. Elle a donc touché un chèque au titre de la transaction. (il y a 1,5 an)

Aujourd'hui une opportunité de poste serait possible dans la société, y a t-il un problème pour l'entreprise à la réembaucher?

D'avance merci de votre éclairage

Par **P.M.**, le **06/03/2017** à **15:31**

Bonjour,

Rien n'est impossible, mais je vois mal l'employeur réembaucher la salariée après licenciement et transaction...